



## PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 12 avril 2023

## LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET LA MÉTROPOLE DE LYON SONT PLACÉS EN VIGILANCE SÉCHERESSE

Après une période de sécheresse intense en 2022, la saison hivernale, habituellement propice à une recharge des nappes et des cours d'eau, a été marquée par une absence inédite de précipitations. Les pluies de ces derniers jours n'ont pas été suffisantes pour rétablir une situation normale des nappes d'eau souterraine et des cours d'eau, sans perspective d'amélioration significative à court et moyen termes.

Compte tenu de la situation déficitaire de la ressource en eau pour la saison, Fabienne BUCCIO, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète du Rhône a décidé par arrêté du 12 avril 2023 de placer l'ensemble des masses d'eau superficielles et souterraines du département du Rhône et de la Métropole de Lyon en situation de vigilance sécheresse.

La situation de vigilance a pour objectif d'alerter sur la sensibilité de la ressource en eau et d'inviter les usagers – particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités – à une utilisation économe de l'eau. Elle permet d'anticiper toute dégradation de la situation afin de préserver les usages prioritaires et la survie des écosystèmes aquatiques.

Il est demandé à chacun d'adopter les bons réflexes pour une gestion rationnelle de l'eau, que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, dans les nappes ou à partir des réseaux publics de distribution. Chaque citoyen doit être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous.

Si la situation actuelle ne s'améliore pas au cours des prochaines semaines, des mesures complémentaires de restriction et d'interdiction des usages de l'eau pourront être prises.

L'intégralité de l'arrêté fixant les mesures de vigilance est disponible sur [www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

### Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET  
Mél : [pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr)

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

*En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82*



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69